



Projet de réforme des retraites

La Majorité ne cédera pas. Mme Borne, sur ce point au moins, nous sommes d'accord !

Mais c'est bien la majorité des Français qui rejette votre réforme. Sur le recul de l'âge de départ à 64 ans et l'augmentation de la durée de cotisation, la CFTC dit NON... Et c'est non négociable !

A Perpignan, 20000 manifestants le 19 Janvier, 25000 le 31 Janvier 7000 le 07 Février malgré une météo exécrable et encore beaucoup aujourd'hui. Au total c'est plus de 3,5 millions de manifestants partout sur le territoire depuis le début du mouvement ! C'est d'ailleurs l'ensemble de la population (actifs, retraités et jeunes) qui se mobilise. Le gouvernement ne peut pas continuer à être sourd à ce rejet massif de son projet de réforme.

Parce qu'il s'agit d'une question de société qui peut bouleverser profondément celle-ci, la CFTC restera mobilisée avec l'ensemble des Français pour contrer cette injustice.

Nous ne voulons pas d'une réforme qui pénalise les plus faibles et les plus fragiles. Ceux qui ont commencé à travailler tôt, ceux qui exercent un métier pénible, les pères et mères de famille, et l'ensemble des travailleurs sur qui seuls les efforts reposent pour équilibrer notre système de répartition dans le projet de réforme de M Macron.

**La CFTC appelle nos politiques à rejeter ce projet.
Si certains ne seront plus sur l'échiquier politique dans 4 ans, d'autres devront rendre des comptes aux Français !**

La CFTC demande que soit pris le temps d'une véritable concertation avec les organisations syndicales car il existe d'autres voies possibles. Il n'y a pas d'urgence à réformer notre système de retraite comme essaye de nous faire croire notre gouvernement.

Parce qu'il concerne l'ensemble de la population, un tel sujet ne doit pas et ne peut pas être l'œuvre d'une minorité sourde au dialogue et jusqu'au boutiste.

La CFTC continuera de se mobiliser avec les autres organisations syndicales pour contrer le projet de réforme des retraites tant qu'il contiendra le recul de l'âge légal de départ et l'augmentation de la durée de cotisation.

Car pour nous c'est sûr :

64 ans, c'est non !

**Union Départementale CFTC des Pyrénées Orientales,
4bis Av. Marcelin ALBERT à Perpignan,**

***Romain MARTIGNOLES, Vice-Président,
06/22/94/38/36, r.martignoles-udcftc66@orange.fr***